

Séjour de vacances
2018



MORZINE

« Cap'Vacances Morzine »

Du 24 mai au 02 juin 2018

MORZINE

« Cap'Vacances Morzine »

A. Préambule

B. Informations sur le séjour

1. Informations et descriptions générales du lieu d'hébergement
2. Prestations proposées par le « Village Vacances »
3. Informations sur l'équipe des bénévoles accompagnants
4. Informations générales sur le déroulement du séjour (*animations – excursion...*) et paramédicales (infirmière - kiné – ortho...)
5. Informations sur le transport et les déplacements des vacanciers
6. Informations sur les conditions de rapatriement en cas de problème

C. Dossiers d'inscription

1. Renseignements médicaux
 - a) Evaluation du handicap de la personne atteinte de la maladie de Parkinson
 - b) Certificat médical de la personne souffrant de la maladie de Parkinson
 - c) Certificat médical de la personne seule souffrant de la maladie de Parkinson
2. Fiche d'identité des participants
3. Fiche de pré-réservation et modalités de règlement
4. Acceptation des conditions
5. Décharge de responsabilité
6. Demande aide ANCV (Association Nationale des Chèques Vacances)
7. Demande aide France Parkinson
8. Pièces à fournir
9. Fiche arrivée / départ



France Parkinson fait appel à un partenaire professionnel de l'organisation de voyages et se propose de rassembler des participants dans le cadre d'un séjour organisé par ce dernier. France Parkinson a veillé dans le choix de ce prestataire à faire connaître les contraintes et difficultés spécifiques à la maladie de Parkinson, pour que chacun puisse profiter le mieux possible et dans le meilleur cadre, de 10 jours de repos et de rupture de son quotidien.

Deux accompagnants professionnels de notre partenaire ADEF Résidences Vacances seront présents tout au long du séjour pour assurer le bon déroulement et la réponse aux besoins de chacun. Notre association veillera à ce que deux représentants France Parkinson soient aussi présents à votre disposition pour tout échange.

C'est une chance d'être réunis, de rencontrer de nouvelles personnes venant d'autres régions de France qui partagent les mêmes peines et les affrontent courageusement et de partir dans ces conditions sécurisées, ce que l'on n'ose pas toujours seul.

1/ Informations et descriptions générales du lieu d'hébergement

« Cap'Vacances Morzine » - 103 Taille de Mas du Grand Hôtel, 74110 Morzine

Idéalement situé entre le Mont-Blanc et le lac Léman, Morzine est implanté dans une région aux paysages somptueux. Cette terre, chargée d'histoire, propose un patrimoine d'une grande richesse, témoin de l'adaptation de l'homme dans un environnement naturel exceptionnel.

Arrivée/départ

PAR LA ROUTE

Si vous voulez venir en voiture, suivez l'A40 sortie n°18 Cluse-la-Sardagne à 35 km de Morzine. Prenez la D902 puis la D28. Une fois à Morzine, tournez à gauche au niveau du premier « cédez à le passage ».

En arrivant par Thonon-Les-Bains : D902 puis D28 en arrivant dans Morzine. Prendre la route de La Plagne puis tourner à la 1ère gauche juste après l'office du tourisme et avant la station essence.

Le village dispose d'un parking

PAR LE TRAIN

Si vous comptez arriver par le train, vous devez prendre un TGV pour la gare de Cluses ou celle de Thonon-Les-Bains.

TGV : Gare de Cluses ou Thonon Les Bains.

PAR AVION

Aéroport de Genève-Cointrin.

Contactez les accompagnateurs d'Adef Résidences Vacances (dont les coordonnées seront données à la réservation) si votre voyage prend du retard.

Les chambres doivent être libérées au plus tard à 10h le jour de votre départ.

Restaurant

Dans un cadre moderne et lumineux, nos équipes vous proposent chaque jour une cuisine de qualité servie avec des plats variés et équilibrés : un grand nombre d'entrées et de desserts servis en buffets, des plats chauds savoureux laissant la part belle aux spécialités locales. Le chef et son équipe sont en salle, pour encore mieux vous servir. A table, du vin rouge et du vin rosé sont proposés à discrétion. Le café est servi pour le déjeuner.

Merci de nous signaler dès l'inscription les éventuels régimes alimentaires particuliers ou allergies de façon à adapter vos repas en conséquence.

Votre forfait comprend

Votre hébergement en pension complète (vin compris) du diner du jeudi 24 mai 2018 au petit-déjeuner du samedi 02 juin 2018.

- Le logement en chambre à 2 lits avec salle de bain + sanitaire
- Le linge de toilette et de lit
- Les animations et excursions
- L'assurance responsabilité civile et rapatriement
- La navette gare (ou autre) – Hôtel
- Le transport pour visites sur place
- Les repas à l'extérieur prévus au programme
- La taxe de séjour par nuit et par personne

Votre forfait ne comprend pas

- Le supplément en chambre seule (67 € sus / séjour / personne)
- L'assurance annulation (10 € par personne)
- Le transport pour se rendre et quitter le lieu de séjour
- Toutes prestations hôtelières supplémentaires

2/ Prestations proposées par « Cap'Vacances Morzine »

Description de l'hébergement

Bâti dans la plus belle tradition savoyarde, le Village Club Cap'vacances est un hôtel historique de Morzine. Avec sa façade ornée de balcons en bois, il dispose d'une vue imprenable sur les montagnes environnantes.

A proximité de tous les commerces et loisirs, c'est un lieu idéal pour un séjour à la découverte de la Haute-Savoie.

L'établissement compte 77 chambres rénovées. Réparties sur trois étages, elles sont accessibles grâce à un ascenseur. Elles possèdent des lits simples modulables en lit double, une salle d'eau avec douche et toilettes ainsi qu'une télévision. Les lits sont faits à l'arrivée, le linge de toilette est fourni. Trois chambres sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Le Spa avec sauna, hammam et jacuzzi offre aux clients des moments de détente très appréciés (accès gratuit et illimité).

3/ Informations sur l'équipe accompagnante

2 encadrants d'Adef Résidences vacances (notre partenaire) vous accompagneront durant votre séjour + 2 bénévoles de France Parkinson

L'équipe accompagnante a une très bonne connaissance « pratique » de la vie au quotidien avec la maladie de Parkinson.

4/ Informations générales sur le déroulement du séjour

Durant le séjour les pensionnaires sont libres, de participer ou pas, aux différentes activités proposées. L'équipe accompagnante se fera un plaisir de rendre ce séjour le plus agréable possible.

Animation

- Jeux de sociétés
- Chantons ensemble
- Promenades
- A la découverte de la région
- Divers selon météo

Nota : vous avez un don (musique, animation, chants) faites-le nous savoir lors de votre inscription.

Programme (non définitif)

Jeudi 24 mai 2018

- Arrivée et installation des participants.
- Pot d'accueil FP – Présentation des participants

Vendredi 25 mai 2018

- Présentation du centre de vacances
- Présentation du programme de séjour
- Questions diverses
- Après-midi : visite du vieux bourg de Morzine

Samedi 26 mai 2018

- Matin : Gym douce et relaxation musculaire
- Après-midi : atelier du goût

Dimanche 27 mai 2018

- Libre

Lundi 28 mai 2018

- Matin libre
- Après-midi : découverte du village médiéval d'Yvoire

Mardi 29 mai 2018

- Matin : libre
- Après-midi : libre ou kiné si besoin

Mercredi 30 mai 2018

- Matin libre
- Après-midi : croisière commentée de la baie de Thonon-les-Bains

Jeudi 31 mai

- Matin libre
- Découverte de Montriond le lac, les lindarets hameau d'alpage typique de la Haute Savoie

Vendredi 1^{er} juin 2018

- Matin libre
- Après-midi : Visite de l'usine EVIAN

Samedi 02 juin 2018

- Fin du séjour

Les excursions peuvent varier en fonction de la disponibilité et de la météo.

5/ Informations sur le transport et les déplacements des vacanciers

Les participants au séjour de vacances viendront par leurs propres moyens. Possibilité de venir vous chercher et raccompagner à la gare SNCF ou à l'Aéroport.

Indiquer l'horaire d'arrivée de préférence entre **14h00 et 16h00**

Le départ de fin de séjour se fait après le petit déjeuner **10h00 au plus tard**

Le moyen de transport lors des excursions durant le séjour est assuré.

6/ Informations sur les conditions de rapatriement en cas de problème

L'équipe accompagnante respectera sans jugement les convictions politiques, culturelles et religieuses de chacun, durant le séjour de vacances.

Ce séjour doit être agréable pour tous ; il est donc important :

- De respecter les conditions d'inscription
- **De veiller à ne pas fournir d'informations erronées sur le questionnaire médical**
- De respecter le règlement intérieur de l'établissement « Cap'Vacances Morzine»
- De veiller au bon déroulement du séjour

Dans le cas contraire, nous nous réservons le droit de mettre fin à votre séjour.

Dans le but de mieux vous accompagner pendant votre séjour, nous souhaitons avoir une copie de vos traitements en cours, et connaître votre niveau de handicap.

Soins paramédicaux sur ordonnance

Merci de bien vouloir préciser vos besoins en soins particuliers. Nous essaierons de les satisfaire dans la mesure de nos possibilités.

Aussi, nous vous demandons de bien renseigner les documents ci-après

Un problème, une question ? Appelez :
Magali Barat au 01 45 20 41 04
ou
Adef Résidences Vacances
Julie Borie : 05 44 40 55 40

Le dossier comprend :

- 1) Une évaluation de votre handicap : à remplir par **le médecin traitant ou Neurologue**
 - a. Une fiche d'évaluation
 - b. Un certificat médical pour la personne malade accompagnée
 - c. Un certificat médical pour la personne malade non accompagnée
- 2) Une fiche d'identité des participants
- 3) Une fiche de réservation et modalités de règlement
- 4) Acceptation des conditions requises par l'Association France Parkinson
- 5) Décharge de responsabilité
- 6) Programme « Séniors en vacances 2018 » (ANCV)
- 7) Demande aide France Parkinson
- 8) Liste des pièces à fournir
- 9) Fiche arrivée et départ

1/ Renseignements médicaux

a) Evaluation du handicap de la personne atteinte de la maladie de Parkinson

(DOCUMENT A REMPLIR PAR LE MEDECIN TRAITANT OU LE NEUROLOGUE)

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Déplacement dans la maison

- Marche sans aide
- Déplacement en fauteuil roulant
 - aidant
 - équipe Adef Résidences Vacances
- Marche avec déambulateur ou cannes
- Déplacements difficiles sans aide
- Ne peut se déplacer sans aide
- Chutes fréquentes et répétées
- Peut monter les marches

Observations

Sorties

- Se repère (espace, temps)
- Sort souvent seul de la maison
- Sort de la maison mais accompagné
- Ne sort pas
- Déplacement en fauteuil roulant
 - aidant
 - équipe Adef Résidences Vacances

Observations

Se lever se coucher

- Sans aide
- Avec une aide partielle
 - aidant
 - équipe Adef Résidences Vacances
- Avec une aide totale
 - aidant
 - équipe Adef Résidences Vacances

Observations

Alimentation

- Sans aide
- Avec une aide partielle

Observations

- aidant équipe Adef Résidences Vacances
- Avec une aide importante
 - aidant équipe Adef Résidences Vacances
- Troubles de la déglutition (*fausses routes*)
- Régime alimentaire (*Indiquez le type*)
- Appareil dentaire (haut - bas)

Continence

- Parfaitement continent
- Gère seul ses problèmes d'incontinence
- Incontinence urinaire nocturne
- Incontinence urinaire totale
- Incontinence fécale

Observations

Toilette

- Sans aide
 - Avec une aide partielle
 - aidant équipe Adef Résidences Vacances
 - Avec une aide totale
 - aidant équipe Adef Résidences Vacances
- Un service infirmier pour les soins d'hygiène peut-être disponible : merci de le préciser*

Observations

Habillage

- Sans aide
- Avec une aide partielle
 - aidant équipe Adef Résidences Vacances
- Avec une aide totale
 - aidant équipe Adef Résidences Vacances
- Port de chaussures orthopédique

Observations

Ecoute et Langage

- Troubles du langage
- Elocution difficile
- Compréhension difficile
- Le discours et le dialogue sont clairs et sensés

Observations

Comportement

- Aucun trouble
- Episodes délirants
- Confusion
- Hallucination
- Agressivité
- Fugues
- Addiction non - si oui, lesquelles ? : Jeux – sexe – achats compulsif autres,

Observations

Sommeil

- Peur de l'obscurité
- Insomnies
- Angoisses nocturnes
- Fait la sieste

Observations

Vision et audition

- Lunette
- Lentilles
- Aucun problème de vue
- Suffisante dans la vie courante
- Difficile
- Cécité
- Audition avec appareillage
- Aucune difficulté d'audition
- Suffisant dans la vie de tous jours
- Difficile
- Surdit 

Observations

Nota : Si vous avez un d ambulatoire, ou toute autre aide technique, il vous est vivement conseill  de l'emporter. Les accompagnateurs ne disposeront d'aucune aide technique. Merci de bien vouloir pr ciser vos besoins en soins particuliers. Nous essaierons de les satisfaire dans la mesure de nos possibilit s.

La personne ayant la maladie de Parkinson doit:

- Soit  tre accompagn e par une personne valide
- Soit  tre totalement autonome si elle est seule

Aide   la personne atteinte de la maladie de Parkinson.

Pr paration du traitement par :

- Conjoint - Infirmi re - Autre

Gestion du suivi traitement par :

- Seul - Aidant - Adef R sidence Vacances

Auxiliaire de vie

Oui Non

Si oui pourquoi :

Avez-vous des séances de kiné à votre domicile :

Oui Non

Si oui combien de fois par semaine

1 fois 2 fois 3 fois

■ Se munir des prescriptions pour l'infirmière - la kiné de groupe

■ Dans la limite des places disponibles il est possible de se faire installer un lit médicalisé, se munir d'une ordonnance dans ce cas ou pour toute autre aide technique (déambulateur, fauteuil roulant...)

Remarques concernant la personne ayant la maladie de Parkinson.

.....
.....
.....
.....
.....

Nous mettons tout en œuvre pour vous faciliter le séjour, mais vous comprendrez que les évaluations erronées ou incomplètes ne pourront pas être prises en compte.

Date :

Cachet et signature du médecin :

b) Certificat médical de la personne souffrant de la maladie de Parkinson

(DOCUMENT A REMPLIR PAR LE MEDECIN TRAITANT OU LE NEUROLOGUE)

*Personne accompagnée
d'un aidant*

Je soussigné(e) Dr :
certifie que l'état de santé de M. Mme :
est satisfaisant et qu'il ou elle peut sans inconvénient séjourner à la maison de vacances,
accompagné(e) de son conjoint ou autre, l'assistance de celui-ci (celle-ci) permettant de
pallier les inconvénients liés à la maladie de Parkinson.

Merci de joindre une ordonnance récente indiquant le traitement complet du patient, de la
nécessité d'un lit médicalisé, ou autre aide technique et/ou humaine.

Fait à
Le

Signature et cachet du médecin.

c) Certificat médical de la personne seule souffrant de la maladie de Parkinson

(DOCUMENT A REMPLIR PAR LE MEDECIN TRAITANT OU LE NEUROLOGUE)

*Personne seule
sans aidant*

Je soussigné(e) Dr :
certifie que l'état de santé de M. Mme :
est satisfaisant et qu'il ou elle peut sans inconvénient séjourné seul(e) à la maison de
vacances.

Merci de joindre une ordonnance récente indiquant le traitement complet du patient, de la
nécessité d'un lit médicalisé, ou autre aide technique et/ou humaine.

Fait à
Le

Signature et cachet du médecin.

2/ Fiche d'identité des participants

Séjour d'accompagnement et de répit à MORZINE

Jeudi 24 mai au samedi 02 juin 2018

Identité de la personne souffrant de la maladie de Parkinson.

NOM : M Mme Melle Prénom :.....

Né(e) le N° adhérent.....

Rue :

Code postal..... Ville.....

Tel : Portable :

Mail :@.....

Identité de la personne accompagnante :

Lien entre le vacancier et la personne accompagnante :

NOM : M Mme Melle Prénom :.....

Né(e) le

Rue :

Code postal..... Ville.....

Tel : Portable :

Mail :@.....

► Nota :

Sous réserve des places disponibles et d'acceptation de votre dossier médical par le comité de pilotage.

Personne à prévenir en cas de problème :

M Mme Nom.....Prénom.....

AdresseVille.....

Tel : Portable :

Lien de parenté

Personne accompagnante

Diriez-vous que vous êtes :

- Très autonome assez autonome avez besoin d'aide

Si vous avez besoin d'aide, expliquez à quels moments et comment vous aider

.....
.....
.....

Avez-vous une pathologie ou un handicap ?

- Oui Non

Veillez nous donner plus de précisions

.....
.....
.....

Êtes-vous sous traitements médicamenteux ?

- Oui Non

Veillez indiquer le nom des médicaments que vous prenez

.....
.....

Merci de joindre une ordonnance récente de votre traitement en cours.

Avez-vous besoin de soin particulier ?

- Oui Non

Si oui lesquels :

.....
.....

Avez-vous besoin d'une auxiliaire de vie ?

- Oui Non

Si oui, pour quel type d'aide :

.....
.....

Avez-vous une activité ou un loisir préféré ?

- Oui Non

Si oui lesquels :

3/ Fiche de pré-réserve et modalités de règlement

**Document à compléter et à retourner à l'adresse suivante,
avant le 30 mars 2018**

Magali Barat

Association France Parkinson

« Séjour MORZINE »
18 rue des Terres au Curé
75013 Paris

- 1. Le prix du séjour est de 830 € par personne en pension complète**
- 2. Supplément chambre individuelle 67 €/ séjour/ personne**
- 3. Supplément de 10 € pour l'assurance annulation**

Nom :Prénom :

Accompagnant :

Prend une réservation du 24 mai 2018 à 16 h 00 au 02 juin 2018 à 10 h 00

Plein Tarif - 830 € personne ne bénéficiant pas de l'aide ANCV	Tarif réduit - 670 € personne bénéficiant de l'aide ANCV
---	---

<p>Le paiement s'effectuera après acceptation du dossier.</p> <p>Un facture vous sera envoyée par notre partenaire ADEF auquel vous devrez envoyer un chèque à l'ordre d'ADEF Résidences vacances de : 830 € représentant le prix total du séjour.</p> <p><input type="checkbox"/> Chambre individuelle (67 €/ séjour /personne)</p> <p><input type="checkbox"/> Assurance annulation (10 €)</p> <p><input type="checkbox"/> Paiement en 3 fois</p>	<p>Le paiement s'effectuera après acceptation du dossier.</p> <p>Un facture vous sera envoyée par notre partenaire ADEF auquel vous devrez envoyer un chèque à l'ordre d'ADEF Résidences vacances de : 670 € représentant le prix total du séjour. <i>Fournir l'avis d'imposition</i></p> <p><input type="checkbox"/> Chambre individuelle (67 €/ séjour/personne)</p> <p><input type="checkbox"/> Assurance annulation (10 €)</p> <p><input type="checkbox"/> Paiement en 3 fois</p>
--	--

Voir les conditions particulières

► Nota : Sous réserve des places disponibles et sous réserve d'acceptation de votre dossier médical par le comité de pilotage. **Il est impératif de ne pas prendre votre billet de transport avant acceptation du dossier.**

4/ Acceptation des conditions

Je soussigné(e) M Mme Melle
Résidant à :

M'engage à accepter les conditions mises en place par :

L'Association France Parkinson

telles que définies en partie A « Informations sur le séjour », chapitre 6 du présent dossier,
pour le séjour d'accompagnement et de répit à l'établissement « Cap'Vacances » à
MORZINE auquel je participe durant la période du :

Jeudi 24 mai à 16 h 00 au samedi 02 juin 2018 10 h 00

Fait àle.....

Signature :

5/ Décharge de responsabilité

Je soussigné(e) M Mme Melle
Résidant à :

M'engage à exonérer de toute responsabilité :

L'Association France Parkinson et ses bénévoles d'accompagnements

Pour le séjour de vacances qui aura lieu à l'établissement « Cap'Vacances » à MORZINE
du jeudi 24 mai à 16 h 00 au samedi 02 juin 2018 10 h 00.

Avec mon conjoint.....

Avec la personne qui m'accompagne.....
(Précisez son nom et prénom)

Sans être accompagné.....

En cas d'accident la responsabilité de France Parkinson ne pourra être engagée en aucun cas.

Fait àle.....

Signature :

6/ Demande aide ANCV (Association Nationale des Chèques Vacances)

Documents indispensables à retourner avec les pièces demandées afin de bénéficier des aides ANCV. Merci de votre compréhension.
Voir au dos les conditions

M Mme Melle

NOM : Prénom :

Né(e) le

Rue :

Code postal..... Ville.....

Tel : Portable :

Mail : @.....

M Mme Melle

NOM : Prénom :

Né(e) le

Rue :

Code postal..... Ville.....

Tel : Portable :

Mail : @.....

Afin de bénéficier du programme ANCV, joindre les pièces suivantes :

- Photocopie du dernier avis d'imposition
- Photocopie de la notification de situation de handicap (APA) ou carte d'invalidité recto verso
- Photocopie de la carte d'identité des 2 participants

Si vous ne possédez pas de carte d'invalidité ou si vous ne bénéficiez pas de l'APA, vous pouvez demander à votre médecin traitant de vous faire un justificatif spécifiant bien que votre malade souffrant de la maladie de Parkinson nécessite l'aide d'une tierce personne.

<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">Au programme</p>	<p>Eligible au programme</p> <ul style="list-style-type: none"> - Personnes âgées de 60 ans et plus, - retraitées ou sans activité professionnelle, - résidant en France <p>Et :</p> <ul style="list-style-type: none"> - conjoint qui figure sur la déclaration fiscale annuelle (marié ou pacsé) ; quel que soit son âge, il bénéficie des mêmes conditions que le senior éligible au programme - tout jeune accompagnant un senior, s'il a moins de 18 ans et sans condition de parenté ; - personnes en situation de handicap dès 55 ans et justifiant d'une carte d'invalidité ou d'une allocation de compensation de leur handicap, - personnes dépendantes justifiant d'un classement selon la grille nationale AGGIR (Autonomie Gérontologie Groupes Iso-Ressources) et classées de GIR 2 à 6. - aidants familiaux ou professionnels (qui accompagnent une personne malade, en perte d'autonomie ou en situation de handicap - conjoint, enfant, auxiliaire de vie...)
<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">A l'aide</p>	<p>Eligible à l'aide financière</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les retraités non imposables au vu du montant indiqué sur le dernier avis d'imposition à la ligne "Impôt sur le revenu net avant corrections", qui doit être inférieur ou égal à 61€ - Les aidants familiaux ou professionnels des personnes en situation de handicap ou de dépendance (sur présentation des justificatifs des personnes aidées) sans condition de ressource

7/ Demande aide France Parkinson (complémentaire à l'aide ANCV)

Grâce au soutien du Rotary de Fontainebleau (77), l'association France Parkinson dispose de fonds pour venir en aide aux personnes désireuses de participer à un séjour vacances malgré leur faible revenu.

M Mme Melle

NOM : Prénom :

Né(e) le

Rue :

Code postal..... Ville.....

Tel : Portable :

Mail : @.....

M Mme Melle

NOM : Prénom :

Né(e) le

Rue :

Code postal..... Ville.....

Tel : Portable :

Mail : @.....

Pour pouvoir prétendre à cette aide, vous devez joindre à votre dossier d'inscription la copie des pièces suivantes :

- Votre dernier avis d'imposition

Et si vous êtes bénéficiaires d'aides sociales :

- les justificatifs des aides perçues,
Exemple allocations logement, et/ou le complément de ressources – CPR, et/ou l'allocation aux adultes handicapés – AAH, etc...)

Après étude et suivant avis de la commission France Parkinson, l'aide accordée (**minimum 100€ maximum 500€ à déterminer**) sera versée directement à l'organisme ADEF, organisateur du séjour.

Cette proposition d'aide financière exceptionnelle concerne uniquement le malade et son accompagnant et ne sera attribuée qu'une seule fois pour l'année 2018, sans obligation de reconduction les années suivantes.

8/ Pièces à fournir

Feuilles jointes (liste ci-dessous) à retourner complétées et signées à :

Magali Barat

**Association France Parkinson
« Séjour vacances à Morzine »
18 rue des Terres au Curé
75013 Paris**

- ☞ Evaluation fiche handicap
- ☞ Certificat médical personne accompagnée ou seule
- ☞ Fiche de réservation
- ☞ Fiche d'inscription
- ☞ Avis d'imposition
- ☞ Justificatifs d'aides perçues (si concerné)

Autres pièces :

- ☞ Acceptation des conditions requises par France Parkinson.
- ☞ Décharge de responsabilité
- ☞ Copie de la dernière ordonnance médicale concernant la personne atteinte de la maladie de Parkinson.
- ☞ Copie de la carte vitale de chaque participant

A l'attention des accompagnants :

Afin, d'éviter les désagréments des précédents séjours, nous demandons aux personnes accompagnantes de se munir de leur ordonnance personnelle et de la carte vitale à jour, même en cas de traitement médical bénin.

Merci d'avance de votre compréhension.

Nota : Tout dossier incomplet ne sera pas retenu.

9/ Fiche arrivée / départ

Conditions d'arrivée et départ à « Cap'Vacances »

Votre arrivée le 24 mai 2018 à partir de 16h.

- Gare de Cluzes _____ heures _____
- Gare de Thonon les bains _____ heures _____
- Aéroport de Genève _____ heures _____
- Véhicule personnel _____ heures _____

Votre départ le 02 juin 2018 à 10h.00 au plus tard

- Gare de Cluzes _____ heures _____
- Gare de Thonon les Bains _____ heures _____
- Aéroport de Genève _____ heures _____
- Véhicule personnel _____ heures _____